

<b>CANDIDAT CONSEILLER FISCAL</b>		<b>Soir</b>	<b>Tarif à la carte</b>
		<b>1ère</b>	
<b>Tronc commun</b>	<b>Professeurs</b>		
Impôts des personnes physiques	Joefrey ROUFOSSE	60	120 €
Impôts des sociétés	Kurt REMY-PAQUAY	60	120 €
Principes généraux du droit fiscal belge	Christophe LEMAIRE	15	40 €
Fiscalité régionale et locale	Kurt REMY-PAQUAY	12	30 €
Droit des sociétés	Luc HERVE & Julie VAN THEMSCHE	30	60 €
Législation relative aux comptes annuels et aux comptes consolidés	Pierre FONTAINE	45	80 €
Normes juridiques et professionnelles	Bernard MAQUET	16	40 €
Principes de droit fiscal européen et international	Aurélien BORTOLOTTI	40	70 €
		<b>278</b>	
<b>Option fiscalité</b>			
Droit d'enregistrement et de succession	Luc HERVE	40	70 €
Fiscalité européenne	Kurt REMY-PAQUAY	40	70 €
Procédures fiscales	LUC HERVE & Philippe MOINEAU	40	70 €
Pratique de la T.V.A.	Xavier BREMS	50	100 €
		<b>170</b>	
<b>Total</b>		<b>448</b>	
<b>Minerval</b>		<b>390 €</b>	

*La formation de "candidat conseil fiscal" fait suite à la formation de "bachelier en comptabilité". Elle a pour objectif l'obtention de toutes les dispenses d'épreuves lors de l'inscription à l'examen d'admission à l'Institut des Experts-Comptables et des Conseils Fiscaux.*